

■ **Fondation paritaire de prévoyance en faveur des employés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève**, à Genève (FOSC du 03.09.1999, p. 6062). Les pouvoirs de Favre Michel-Philippe et Logoz Gérard, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Signature collective à deux de Fauchier-Magnan Thierry, de et à Genève, président ou Waldvogel Guy ou Cuche Claude avec Burcher Françoise ou Argo Josiane ou Jobin Daniela, de Meyrin, à Chêne-Bourg, tous membres du conseil.

Journal no 4002 du 15.04.2002  
(00435518 / CH-660.0.113.964-3)